

Consultations prébudgétaires 2022-2023

2022 : Pour un budget féministe

Mémoire présenté par le



www.reseautablesfemmes.qc.ca

Déposé le 11 février 2022

PRÉSENTATION

Dûment constitué depuis 2001, le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec est un regroupement féministe de défense collective des droits qui travaille sur les questions mettant en jeu les intérêts et les droits des femmes. Son rôle en est un de liaison et de concertation entre les Tables de concertation du mouvement des femmes de chaque région du Québec. Le Réseau des Tables représente, auprès des instances nationales, les réalités régionales et il porte des positions politiques définies par ses membres.

Ses membres sont constitués des dix-sept Tables régionales de concertation du mouvement des femmes du Québec. Les Tables régionales rassemblent 435 groupes membres et près d'une centaine de membres individuelles.

Le Réseau des Tables agit dans diverses sphères susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes notamment les discriminations systémiques envers les femmes et les mécanismes de reproduction de l'oppression dont la violence, l'accès des femmes au pouvoir, l'autonomie économique des femmes, la santé des femmes, la marchandisation des services publics et des ressources. Il intervient dans une perspective d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes de même qu'entre les femmes elles-mêmes et de plus grande justice sociale.

Notre organisme désire vous transmettre ses enjeux, préoccupations et recommandations pour l'élaboration du budget 2022-2023 du gouvernement du Québec.

Section I

Renouvellement de la Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) mène actuellement des travaux pour renouveler la Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Cette section porte sur le financement d'actions structurantes et pérennes qui devraient ci-retrouver.

À l'instar du gouvernement fédéral et de partenaires institutionnels, privés et paragouvernementaux, la reconnaissance réelle de l'expertise des groupes de femmes en matière de condition de vie des femmes doit passer par des mesures financières qui permettent de structurer efficacement des actions qui seront pérennes. Il est primordial de reconnaître explicitement la contribution passée et future du mouvement des femmes organisé au Québec dans l'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes, de s'assurer que des programmes sont mis en place pour que les groupes de femmes, notamment ceux en défense collective des droits, possèdent les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre de leur mission, et ce, tout en respectant leur autonomie d'action.

Mobilisation en région en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Attendu qu'il est essentiel d'assurer une continuité dans l'action en matière d'égalité pour les femmes dans toutes les régions du Québec afin de préserver les concertations existantes et d'éviter les reculs ;

Attendu que les Tables régionales de concertation de groupes de femmes sont déployées dans toutes les régions du Québec et qu'elles constituent la structure de concertation des groupes de femmes ;

Attendu que les Tables régionales de concertation de groupes de femmes sont les seules structures régionales dont la mission unique est l'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes;

Attendu que les Tables régionales de groupes de femmes du Québec ont une longue tradition de travail en partenariat, qu'elles ont toutes été impliquées dans la négociation d'entente en matière d'égalité pour les femmes dans leur région respective et que plusieurs d'entre elles ont déjà géré des ententes en matière d'égalité pour les femmes ;

Attendu que les Tables régionales de concertation de groupes de femmes constituent

le véhicule idéal pour concerter le milieu en matière d'égalité pour toutes les femmes;

Attendu que la valeur de ces expertises des Tables régionales doit être reconnue ;

Il est souhaité de maintenir et bonifier un volet de concertation régionale, en tant qu'action structurante, afin de réellement permettre l'égalité des femmes dans toutes les régions du Québec en tenant compte de leurs spécificités.

Pour ce faire, le Réseau et les Tables proposent que le soutien financier prévu soit intégré au financement à la mission. Ce dernier serait donc bonifié avec les éléments suivants:

- 17 ententes sectorielles en égalité, pour chaque région du Québec, impliquant les Tables, afin de déployer en concertation des projets régionaux visant à atteindre l'égalité pour toutes les femmes au Québec (100 000\$ par année
- 17 Accords de collaboration, pour les Tables, afin de consolider et de développer les partenariats dans toutes les régions du Québec pour atteindre l'égalité pour toutes les femmes. (75 000\$ pour l'embauche d'une travailleuse à temps plein)

Destiné aux Tables régionales de concertation en matière de condition féminine et au Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, le financement visera à les soutenir dans le développement de projets et de partenariats locaux et régionaux en vue de faire progresser l'égalité pour toutes les femmes, et ce, dans chacune des régions du Québec.

Les objectifs poursuivis s'appuieront sur l'autonomie locale et régionale des Tables et de leur Réseau pour déterminer les priorités régionales en matière d'égalité des sexes. L'aide financière permettra ainsi de mener des actions structurantes et des activités de représentation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en lien avec la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Les conventions seront conclues dans le respect de la mission de chacun des signataires, ils feront état des résultats attendus et préciseront le partage de responsabilités.

Financement d'initiatives pour favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes

Il est à spécifier que la priorité devrait être le financement à la mission pour les Tables régionales de groupes de femmes du Québec. Les appels de projets fragilisent les organisations puisqu'ils ne permettent pas la consolidation de nos équipes de travail et la pérennisation de nos actions.

Toutefois, advenant la poursuite d'appels de projets dans le cadre du renouvellement de la Stratégie, voici les critères qui seraient à privilégier:

- Obtenir du financement pour des projets d'une durée minimale de 3 ans
- Que les activités de promotion, de sensibilisation, de recherche et d'analyse soient admissibles, car elles sont structurantes et garantes d'une pérennité.
- Octroyer le financement aux groupes de femmes, au détriment des groupes mixtes et institutionnels, car il existe une expertise reconnue en condition féminine au Québec et les actions sont mises en œuvre en concertation avec ces acteurs.
- Permettre le financement d'actions qui ont connu un succès. La recherche incessante d'actions innovantes est contre-productive pour l'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes. Certains projets ont connu de grands succès et mériteraient d'être poursuivis.
- Augmenter les délais liés à la remise de livrables. Actuellement, les délais entre l'idéation, la mise en œuvre, l'évaluation et la reddition de comptes sont très courts pour répondre adéquatement à ce processus complexe.
- À l'instar d'autres ministères et organismes gouvernementaux (MSSS, CISSS-CIUSSS), opter pour une règle de cumul à 100% en faveur du groupe promoteur.
- Retirer la clause des droits d'autrices qui entrave à la reconnaissance de l'expertise, complexifie l'administration des livrables et va à l'encontre de principes de gestion féministe en retirant des droits au groupe promoteur.
- Que l'enveloppe budgétaire soit régionalisée, c'est-à-dire qu'elle s'assure que chaque région soit favorisée dans l'octroi de projets financés.
- Qu'il y ait, pour chaque année de la Stratégie, un appel de projets. Les groupes et les femmes de chaque région du Québec sont lésés dans les années où il n'y en a pas. D'autant plus que lorsqu'il n'y a pas d'appel de projets et qu'il reste des montants, le SCF a une grande latitude de dépenses, au détriment de projets reconnus par les communautés ciblées pour répondre aux besoins spécifiques et réels.

Finalement, il est proposé que le financement des réseaux de femmes élues soit à nouveau instauré.

Section II

Analyse différenciée entre les sexes intersectionnelle (ADS+)

Avec la pandémie, des inégalités importantes ont été dévoilées et aggravées. Les femmes, en particulier les femmes à la croisée des oppressions, sont touchées directement par les répercussions de la COVID-19. Plusieurs experts mondiaux

démontrent que les écarts, particulièrement les inégalités genrées et économiques, ne cesseront d'augmenter. Au Québec, ce sont 25% des travailleuses qui occupent des emplois à temps partiel. La pandémie a engendré la plus grande augmentation de la fortune des milliardaires jamais enregistrée¹, redistribution échappant en grande partie aux femmes. Or, des outils existent afin de prévenir cette catastrophe.

L'analyse différenciée entre les genres intersectionnelle est un processus d'analyse et un cadre d'action permettant de comparer les effets des politiques publiques et des budgets publics sur les femmes, les hommes et les minorités de genre tout en prenant en compte les facteurs identitaires ou caractéristiques sociales comme le revenu, l'origine, l'âge, par exemple. Nous recommandons :

- Le renforcement des capacités du Secrétariat à la condition féminine afin de déployer l'ADS+ dans l'ensemble des ministères.
- L'application d'une ADS+ aux politiques publiques dans une volonté de corriger les effets négatifs de la pandémie sur les femmes, particulièrement les femmes à la croisée des oppressions ainsi que le dévoilement public de ces analyses permettant de faire le suivi des résultats en matière d'amélioration de l'égalité pour toutes les femmes au Québec.
- L'application d'une ADS+ au budget par un processus de budgétisation sensible aux sexes dans une perspective intersectionnelle ainsi que le dévoilement public de ces analyses permettant de faire le suivi des résultats en matière d'amélioration de l'égalité pour toutes les femmes au Québec.

Section III

Relance féministe

Dans le contexte actuel, il apparaît pertinent de présenter un extrait du mémoire du Groupe des Treize, déposé en février 2021 dans le cadre des consultations pré budgétaires 2021-2022. La situation n'a malheureusement pas changé.

« Les femmes, en particulier les femmes à la croisée des oppressions, subissent de plein fouet les répercussions inédites de la COVID-19, et ce, plus que les hommes. Depuis le début de la crise, elles maintiennent à bout de bras le tissu social et familial au péril de leur santé physique et mentale. La plupart vivent une grande détresse, en

¹ Voir Oxfam, « Les inégalités tuent : Face aux inégalités record engendrées par la COVID-19, l'urgence de mesures sans précédent », En ligne, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621341/bp-inequality-kills-170122-fr.pdf>.

particulier celles qui étaient déjà dans une situation précaire et marginalisée.

- Alors que l'on constate une surmortalité des aînées vivant en logement collectif et une surexposition au risque d'infection dans les professions à prédominance féminine, notamment en santé, dans le secteur des services et des soins personnels ;
- Alors que l'on observe un recul de l'emploi des femmes de manière générale, et en particulier dans les services majoritairement féminins les plus touchés par la crise, comme l'hébergement, la restauration ou le commerce de détail, incluant une fragilité accrue des emplois à temps partiel ;
- Alors que le confinement impose un repli sur la sphère familiale, un retrait de la population active en raison de la conciliation de la scolarisation des enfants à la maison avec le télétravail, un fardeau essentiellement porté par les mères ;
- Alors que de nombreuses femmes migrantes et immigrantes occupent des postes de première ligne dans les CHSLD, les résidences privées pour aînés ou dans les emplois essentiels depuis le début de la pandémie ;
- Alors que les femmes sont plus que jamais en première ligne en matière de tâches domestiques et de soutien aux proches, ce travail « invisible » non rémunéré et pourtant essentiel ;
- Alors que le confinement a augmenté les cas de violence conjugale ou sexuelle;
- Alors que la dimension genrée est rendue encore plus cruciale dans le contexte de la pandémie auprès des groupes marginalisés qui subissent des oppressions croisées en raison de l'âge, du handicap, de la race, de la diversité sexuelle...

Où sont les femmes ? Où seront les Québécoises dans le plan de relance économique du gouvernement ? Demeureront-elles dans l'ombre, oubliées des intentions de mesures sociales, économiques et fiscales ?

Le Groupe des 13 revendique que l'investissement social et financier en faveur des femmes dans le plan de relance soit à la hauteur du lourd tribut qu'elles continuent à payer pendant la crise sanitaire et économique de la COVID-19. Le Groupe des 13 revendique que les Québécoises deviennent visibles au moment de la prise des décisions économiques et sociales les concernant, en particulier sur les problématiques exacerbées par la pandémie. »

Justice sociale

Plusieurs mesures fiscales progressives permettraient de financer adéquatement les Tables régionales de groupes de femmes et la défense des droits de toutes les femmes, tout en réinvestissant dans les autres services publics et les programmes sociaux ainsi que dans la mission des groupes d'action communautaire autonome. Instaurer un impôt sur le patrimoine du 1% des plus riches, réinstaurer la taxe sur le

capital pour les banques, augmenter le nombre de paliers d'imposition, imposer davantage les dividendes et les gains en capital, au même titre que les revenus de travail, instaurer un régime public d'assurance-médicaments, augmenter les impôts des grandes entreprises plutôt que de les diminuer, sont autant d'avenues que le gouvernement devrait emprunter pour lutter contre les inégalités sociales et éventuellement atteindre l'équilibre budgétaire sans recourir à des coupures et aux compressions. La Coalition Main rouge évalue qu'à terme, nous pourrions récupérer 14 milliards \$ par année².

Section III

Engagez-vous

Dans le cadre des mobilisations de la campagne Engagez-vous pour le communautaire, un « Carton rouge » est remis au Premier ministre François Legault et au ministre des finances Éric Girard, car le gouvernement ne joue pas franc jeu avec les organismes d'action communautaire autonome. Depuis trop longtemps, le gouvernement promet des montants substantiels destinés au financement à la mission des organismes ainsi qu'un plan d'action gouvernemental pour mieux soutenir le milieu communautaire. Moins d'un an avant les prochaines élections, rien de concret n'a encore été réalisé. Les organismes communautaires sont à bout de souffle, le financement ne peut plus attendre. Le gouvernement doit répondre aux demandes du mouvement communautaire dans le cadre du prochain budget provincial. Il en va de l'avenir de notre filet social. Nous comptons sur vous pour relayer notre cri du cœur.



² Consultez [le tableau détaillé](#) des solutions fiscales proposées par la Coalition Main rouge que nous faisons nôtres.

Liste des membres

Région 01 – Bas-St-Laurent Table de concertation des groupes de femmes du Bas-St-Laurent

Région 02- Saguenay-Lac-St-Jean Récif 02

Région 03 – Capitale-nationale Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)

Région 04- Mauricie Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Région 05- Estrie ConcertAction Femmes Estrie

Région 06- Montréal Table des groupes de femmes de Montréal

Région 07- Outaouais Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)

Région 08- Abitibi-Témiscamingue Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue

Région 09- Côte-Nord Regroupement des femmes de la Côte-Nord

Région 10- Baie-James Comité condition féminine Baie-James

Région 11- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles Région

Région 12- Chaudière-Appalaches Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches

Région 13- Laval Table de concertation de Laval en condition féminine

Région 14- Lanaudière Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

Région 15- Laurentides Réseau des femmes de Laurentides

Région 16- Montérégie Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie

Région 17- Centre-du-Québec Table de concertation du mouvement des femmes – Centre du Québec